



---

**DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE**  
**3<sup>e</sup> exercice financier**

---

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE :

Le rôle triennal d'évaluation foncière, qui s'appliquera pour le 3<sup>e</sup> exercice financier, soit celui de 2026 a été déposé. Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce rôle aux heures régulières d'ouverture de l'hôtel de ville situé au 588, rue De Montcalm à Berthierville.

Conformément à l'article 74.1 de la Loi sur la fiscalité municipale, toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription au rôle relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire peut déposer une demande de révision auprès de la Municipalité régionale de comté (MRC) de D'Autray.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit :

1. Être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification au rôle ou au cours de l'exercice suivant.
2. Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin, disponible à la MRC de D'Autray, à l'adresse indiquée ci-dessous.
3. Être déposée au bureau de la MRC de D'Autray ou transmise par courrier recommandé à cette même adresse.
4. Être accompagnée de la somme d'argent déterminée à cet effet par règlement de la MRC de D'Autray.

Municipalité régionale de comté de D'Autray  
550, rue De Montcalm  
Berthierville (Québec) J0K 1A0

Donné à Berthierville, ce 17 septembre 2025.

**Sylvie Dubois,**  
**Directrice générale et greffière**